

## 2. Accompagner mon salarié

2-5. Gérer les difficultés avec mon salarié



# SANCTIONS DISCIPLINAIRES

### ► JE DÉCOUVRE QUE MON SALARIÉ A COMMIS UNE FAUTE OU NE RESPECTE PAS MES CONSIGNES

- Je dispose d'un délai de 2 mois pour le sanctionner ;
- Je vérifie les dispositions de mon règlement intérieur ;
- Je collecte des informations concernant le comportement de mon salarié ;
- Je consulte Michel Creuzot / Cabinet Martin pour étudier la sanction la mieux adaptée et la procédure à respecter.



## À RETENIR !

